

Extrait du registre des délibérations
du Conseil d'Administration

Séance du 13 octobre 2025

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DECISION MODIFICATIVE N°1 – 2025 – SAAD

L'an deux mil vingt-cinq,
Le treize octobre
A dix-sept heures trente,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni, à MONTBELIARD, après convocation légale du 29 septembre 2025, sous la présidence de Madame Annie VITALI, Vice-Présidente,

Nombre de membres en exercice : 12
Nombre de membres présents 8

Etaient présents :

Mme Annie VITALI, Mme Ghénia BENSAOU, Mme Nora ZARLENGA, membres du Conseil Municipal

Mme Marie-Thérèse RIDOUX, M. François LEBEAU, Mme Evelyne VERNET, M. Joël GOMARD, Mme Antoinette HINGRAY, membres désignés par le Maire

Assistaient à la réunion :

M. Laurent LAMAURIE, Directeur Général Adjoint des Services
Mme Ilhame AOUAD, Directrice du CCAS
Mme Béatrice MAIRE, Responsable Pôle Administratif et Financier

Etaient excusés :

Mme BIGUINET, Maire et Présidente du Conseil d'Administration
Mme Gisèle CUCHET, M. Karim DJILALI, Mme Sidonie MARCHAL membres du Conseil Municipal

Secrétaire de séance : Mme Ilhame AOUAD, Directrice du CCAS

La Décision Modificative n°1 fait apparaître en section de fonctionnement et d'investissement, des inscriptions et des ajustements de crédits en dépenses et en recettes.

Elle se cumule avec le Budget Primitif.

L'équilibre financier de cette DM1 est le suivant ↴

SECTIONS	DÉPENSES	RECETTES
Fonctionnement	0 €	0 €
Investissement	13 461.29 €	13 461.29 €
Total	13 461.29 €	13 461.29 €

DEPENSES				
CHAPITRE	NATURE	LC	LIBELLE DE LA LIGNE DE CREDIT	AJUSTEMENT + ou -
FONCTIONNEMENT				0.00
INVESTISSEMENT				13 461.29
21	2181	52	Matériel de transport	13 461.29
RECETTES				
CHAPITRE	ARTICLE	LC	LIBELLE DE LA LIGNE DE CREDIT	AJUSTEMENT + ou -
FONCTIONNEMENT				0.00
INVESTISSEMENT				13 461.29
001	001	4108	resultat invt reporté	13 461.29

Il est demandé au Conseil d'Administration :

- D'approuver la décision modificative N°1 – 2025 du Budget SAAD

Pour :8
Contre :0
Abstentions :0

Après délibération, le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité cette proposition.

Pour extrait conforme,
A Montbéliard, le 15 octobre 2025

Déposée en Sous-Préfecture le 16 octobre 2025

Pour la Vice-Présidente et par délégation,
La Directrice




I.AOUAD